

Pierre de Jade

Soutien Solidarité

Structures de Santé

A Madagascar



Mail : pierredejade4sm@yahoo.com

<http://www.pierredejade4sm.fr>

L'Association Pierre de Jade 4Sm a été créée officiellement en septembre 2016, son Trésorier Patrick VANIER et moi-même dans un premier temps constituons le bureau de cette Association Loi 1901.

Pierre VERGEADE, 62 ans, retraité du Ministère des finances.

Ancien Inspecteur Divisionnaire Hors classe des Finances publiques. J'ai occupé durant de longues années divers postes d'informaticien et pendant dix ans des fonctions de comptable public.

Le dernier poste que j'ai occupé (début 2013 à fin 2016) était celui de Trésorier Principal des Etablissements hospitaliers de Montluçon (CH Montluçon et CH de Nérès-les-Bains) Allier.

Les fonctions de comptable hospitalier m'ont permis de réfléchir à un projet associatif (préparation de ma retraite) en constatant qu'il était possible de donner une deuxième vie à du matériel hospitalier et hôtelier en parfait état et proposé aux enchères ou mis au rebut en vue de destruction après amortissement comptable.

Depuis bien longtemps, je suis très sensible à la pauvreté et aux conditions de vie très précaires des populations Africaines.

J'ai eu l'occasion de rencontrer le Docteur F. RAVONY qui m'a parlé avec beaucoup d'émotion de la situation extrêmement critique de l'offre de soins et de la vétusté criante voire inexistante des structures de santé à Madagascar.

Convaincu, j'ai décidé de m'investir entièrement bénévolement en créant l'Association Pierre de Jade 4SM. Cette Association Loi 1901 à but non lucratif a été officiellement inscrite en Préfecture et a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel.

<http://www.net1901.org/association/PIERRE-DE-JADE-SOUTIEN-SOLIDARITE-STRUCTURES-DE-SANTE-A-MADAGASCAR-PIERRE-DE-JADE-4S-M,1824857.html>

Cette association a pour objet d'apporter au titre de la solidarité un soutien à diverses structures de santé à Madagascar qui en expriment le besoin au titre d'un partenariat (réouverture de structures de santé, dons de médicaments, dons de divers matériels hospitalier et hôtelier). collecter des subventions auprès de diverses collectivités locales, de récupérer auprès de divers établissements de santé divers matériels hospitalier et hôtelier, obtenir auprès de laboratoires pharmaceutiques la mise à disposition gratuite ou à des tarifs préférentiels de médicaments, transférer les dons d'argent à la structure d'accueil en fonction des besoins (charges de personnel, courantes de gestion et exceptionnelles). Acheminer gratuitement les divers matériels, s'assurer de la bonne utilisation des dons (Une visite sur place du Président sur ses fonds propres), reporting auprès des donateurs.

Pour ce faire, l'association se chargera de :

- démarcher et de collecter des subventions auprès de diverses collectivités locales.
- Récupérer divers matériels médical et hôtelier (pour l'€ Symbolique de matériels en état de fonctionnement mis au rebut car totalement amortis) auprès d'établissements hospitaliers et divers cabinets privés (radiologie, biologie etc. en France).
- obtenir auprès de laboratoires pharmaceutiques la mise à disposition gratuite ou à des tarifs préférentiels de médicaments , de lait en poudre, de biberons etc...
- Etudier la possibilité d'installation de panneaux solaires ou d'installation éoliennes pour des structures de santé non ou partiellement alimentées en électricité .
- Equiper les structures de santé choisies de purificateurs d'eau.
- Favoriser l'emploi local (fabrication de meubles nécessaires au fonctionnement des structures de santé par des artisans locaux (étude des coûts transport ver Madagascar et coût local)
- Transférer des fonds d'argent à la structure d'accueil en fonction des besoins (afin de couvrir les charges des personnels médical et non médical et les charges courantes de fonctionnement.
- Acheminer gratuitement et veiller à la bonne installation des divers matériels (médical, radiologie etc..) récupérés et s'assurer de la bonne utilisation des dons,
- Le partenariat sera matérialisé par une présentation détaillée de projet (architecture du projet, besoins, financement) et sera cosigné par le président , le chef de projet de la structure locale qui aura la fonction de médecin et le trésorier.
- Le président organisera trimestriellement une vidéo conférence avec le responsable de la structure de santé et le chef de projet afin de réaliser des points d'étape et pouvoir éventuellement anticiper de nouveaux besoins.
- Le président se déplacera (à ses propres frais) une fois par an pour établir un constat de bonne utilisation des fonds et des matériels mis à disposition. Il profitera de son déplacement pour

assister à la livraison et à la mise en services des matériels livrés, ainsi qu' 'étudier avec le chef de projet de la faisabilité de soutien à d'autres structures en difficultés.

- A l'issue de ce déplacement, le président établira un rapport moral sur l'exécution et la bonne réalisation du projet , ainsi qu'une synthèse des nouveaux projets envisageables .
- Ce rapport moral et la synthèse des nouveaux projets seront présentés en assemblée générale

Un premier projet de réouverture d'un dispensaire situé à Ambato-Boéni (province de Majunga) a été signé entre un Chef de projet, le Docteur F. RAVONY et Pierre VERGEADE en tant que Président de l'association Pierre de Jade 4 SM.

Un budget prévisionnel a été élaboré et validé par le conseil d'administration et de ce fait rendu exécutoire.